



## Les actes du comité des utilisateurs de l'ONRN

N°5

Réunion du comité des  
utilisateurs de l'ONRN

Compte rendu

16 décembre 2014





## REUNION DU COMITE DES UTILISATEURS DE L'ONRN

Le 16 décembre 2014

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

Cette session du Comité des utilisateurs de l'ONRN (CU-ONRN) a rassemblé 40 participants le 16 décembre 2014, au siège de la FFSA à Paris.

Outre l'exposé des évolutions de l'Observatoire depuis la précédente réunion, il traitait de deux points particuliers :

- le développement des partenariats,
- les projets de bases de données d'événements les études sur les données de sinistralité.

Les débats, ont permis de dégager les orientations suivantes :

- a) Si l'ONRN a acquis une visibilité internationale, celle-ci n'est durable que si les acteurs nationaux de la gestion des risques se le sont approprié. Ceci suppose de promouvoir une approche au plus près des acteurs territoriaux, en cohérence avec la tendance internationale à promouvoir les systèmes de gestion de la connaissance, pour aider aux prises de décisions plus partagées avec les acteurs locaux de la gestion des risques.
- b) Dans cette optique, les observatoires locaux partenaires de l'ONRN apparaissent à même de relayer l'information sur les risques vers les élus locaux et les citoyens. Il est donc recommandé que l'ONRN continue à mettre en place de tels partenariats, non seulement avec des observatoires, mais aussi avec des groupements associatifs pouvant mobiliser et former les acteurs de terrain comme, par exemple, IFFO-RME.
- c) Les participants ont noté que l'ONRN a permis, grâce au croisement d'indicateurs, de répondre à des questions posées par des utilisateurs, notamment pour ce qui concerne la connaissance de la sinistralité. Les premières études réalisées sur la région PACA laissent prévoir des développements prometteurs. Le travail commencé sur les bases de données d'événements dommageables, expérimenté en région PACA, doit être étendu à d'autres territoires.
- d) En écho à ces deux derniers points, les participants sont invités à s'inscrire au prochain atelier de travail sur ce thème, prévu le 4 mars 2015.
- e) Le Comité des Utilisateurs doit être l'instance de conseil et de retour d'expérience pour l'ONRN. Il doit aussi faire émerger les besoins au plus près des territoires.
- f) Les utilisateurs sont toujours incités à consulter le site de l'observatoire et à s'inscrire.

La prochaine réunion devrait se tenir à la fin du premier semestre de 2015.

## RESUME DES DEBATS

### 1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après avoir accueilli les participants, François GERARD (AFPCN) fait le point sur l'organisation du CU-ONRN et rappelle que les principales conclusions du Comité du 4 novembre 2013 sont à la base de l'ordre du jour de la présente session. Au-delà de l'examen des progrès de l'observatoire, cette réunion se focalise donc sur : i) le rôle fédérateur de l'ONRN ; ii) les partenariats, notamment celui avec ORRM-PACA ; iii) le développement des ateliers thématiques, dont celui sur la connaissance de la sinistralité ; iv) le projet de mise en place d'une base de données sur les événements dommageables.

### 2. DEVELOPPEMENTS DE L'ONRN

#### 2.1. Renouveau de la convention

**Thierry HUBERT** (DGPR) remercie les participants et les organisateurs de la présente session.

Considérant la qualité des relations de travail dans le cadre de l'organisation mise en place, la convention tripartite ONRN a été renouvelée 1 juillet 2014 pour trois ans. Ce renouvellement permettra de progresser en termes de visibilité, de moyens et de collaborations. En particulier, il est important d'ouvrir le partenariat aux observatoires locaux, voire d'en favoriser l'émergence, notamment au titre de l'action 1 des PAPI.

Des conventions ont été signées avec l'ORRM PACA et l'IAU-IDF. Des conventions sont en projet avec Seine Grands lacs et d'autres observatoires territoriaux. A court terme le rôle du CU dans les retours d'expériences de l'ONRN devra être affirmé. Au delà, en s'appuyant sur les observatoires territoriaux, l'ONRN devra contribuer au rapprochement entre prévention et gestion de crise.

En 2015, l'ONRN s'attachera à monter des partenariats de projet basés sur des objectifs de travail dont les principaux thèmes sont : i) l'étude de la sinistralité par événement ; ii) le croisement d'indicateurs ; iii) l'étude de la vulnérabilité des territoires en soutien à la SNGRI ; iv) la mise en réseau des observatoires ; v) l'amélioration du portail et de la communication.

#### 2.2. Évolutions du portail

**Juliana CAPBLANCO** (CCR) présente le portail dans sa version V2 enrichie en indicateurs ([www.onrn.fr](http://www.onrn.fr)).

#### 2.3. Rayonnement international

**Roland NUSSBAUM** (MRN) rend compte des actions menées dans le sens de la reconnaissance de l'ONRN, par les instances internationales. C'est d'abord au sein de l'UN-ISDR que l'ONRN s'affirme comme initiative reconnue, conduisant à une présence lors de la conférence mondiale sur les risques (WCDRR) de mars 2015 à Sendai, Japon. Viennent ensuite la Commission Européenne (DGs CLIMA, ECHO, JRC, RTD), l'IDRIM Society (conférences annuelles de Newcastle upon Tyne en 2013 et London, Ontario en 2014) et le programme IRDR du Conseil international de la Science (ICSU).

#### 2.4. Débat sur les développements

Le débat suivant les présentations a mis en évidence les thèmes suivants : comment impliquer les publics cibles que sont les élus de terrain, voire les citoyens ? Comment étendre l'activité de l'ONRN à l'ensemble de la gestion des risques ? Quels sont les liens de l'ONRN avec la SNGRI, les groupes de travail de son plan d'action et ses déclinaisons locales ?

Le HCFDC a ainsi rappelé son travail sur la résilience locale, en lien avec les DICRIM et les PCS. L'IFFO-RME fait référence à son Guide ([www.risques-majeurs.info](http://www.risques-majeurs.info)) destiné à développer l'envie des élus et des citoyens à s'impliquer dans la prévention. Pour Thierry HUBERT (DGPR), ce travail pourrait servir

de base à un partenariat avec l'ONRN. Il note également le travail mené par le CEREMA pour le compte de la DGPR et qui tendrait à montrer que les bases de données territoriales véritablement exploitables sont très rares.

L'AFPS note que les contrats de plan Etat-Région (CPER) permettent de travailler sur des thèmes structurants, puis de chercher des contreparties européennes. Il note par ailleurs la volonté de l'ONRN de travailler en transversalité au travers des partenariats et qu'ainsi il est un catalyseur d'initiatives. Si le comité des utilisateurs est à l'écoute des remontées de terrain, l'observatoire sera un partenaire technique utile pour élaborer des stratégies partagées.

Thierry WINTER (BRGM) insiste pour que soient élaborés des indicateurs d'utilité et des statistiques de consultation. Il note que ce sont surtout les informations générales de l'ONRN qui sont consultées et que l'ORRM a 500 visiteurs à l'année. Mettre en place une boucle de remontée paraît donc indispensable.

François GILLET (AFPCN) considère que l'approche actuelle de l'ONRN est trop orientée vers la prévention, alors que l'ambition affichée est la gestion intégrée des risques. Il faut donc ouvrir l'activité de l'observatoire à la gestion de crise.

Ludovic FAYTRE (IAU-IDF) s'interroge sur le lien entre l'ONRN et les stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI). Thierry HUBERT rappelle que l'ONRN est d'abord un outil de la stratégie nationale (SNGRI) et que ses informations ne sont pas aux échelles requises par les stratégies locales. ORRM note qu'il commence tout juste à chercher des données pertinentes sur les territoires, ce qui demande une approche pédagogique de la directive inondation.

## 2.5. Synthèse du débat

En conclusion, François GERARD (AFPCN) note que l'ONRN a acquis une visibilité internationale, car c'est une initiative assez remarquable. Cependant, il reste à s'assurer de sa visibilité nationale ! Si l'Observatoire a répondu à des demandes du comité des utilisateurs et s'ancre dans le paysage français de la prévention des risques, il faut prendre garde à ne pas rater le cœur de cible, à savoir les élus et les citoyens, souvent absents de nos débats.

## 3. LES DEMARCHES EN COURS

### 3.1. Le partenariat avec l'ORRM PACA

Ce point a été présenté par Mmes Claire ARNAL (Région PACA), Ghislaine VERRHIEST (DREAL-PACA), Nathalie MARCOT (BRGM).

Une convention de partenariat entre l'ONRN et l'ORRM-PACA a été signée en 2014. Ceci permet de capitaliser sur dix ans de développements en matière de bases de données et de systèmes d'information géographique, développements accélérés après les inondations du Var en 2010. L'ORRM est partie du contrat de plan État-Région pour 2015-2020, ce qui ne signifie pas qu'il soit sécurisé. C'est un portail grand public de compilation de données et de documents porté par trois partenaires, la région et la DREAL PACA et le BRGM. Le citoyen est au cœur de l'observatoire.

Dans une région « maturée » par les risques, l'ambition de l'ORRM est de fédérer les acteurs institutionnels et, surtout, de constituer des réseaux d'experts citoyens, pour inciter les habitants à s'impliquer dans la prévention des risques. Le projet emblématique en la matière est le portail « Moi, Citoyen », qui reste aujourd'hui à tester. Il regroupe dans un seul portail toutes les informations relatives aux documents d'information et de prévention (IAL, DICRIM, PPR, PCS ...) et permettrait de déposer des témoignages. Une campagne de communication sur ce sujet reste à faire.

Dans cette optique, une étude sur les retours d'expérience (REX) sur les petits événements dommageables a été entreprise avec un référent régional, le CYPRES (voir plus loin).

Le partenariat a permis d'étudier des croisements possibles entre les indicateurs de l'ONRN et ceux de l'ORRM, utiles pour communiquer et convaincre. Les premiers résultats sont intéressants mais les méthodes de croisement restent à valider. L'approche est en effet différente entre une production destinée aux professionnels et une production destinée au portail « Moi, Citoyen » pouvant être partie des obligations d'information prévues dans le Code de l'Environnement.

Au delà, un travail d'extrapolation des indicateurs ONRN sera entrepris, pour traiter de sujets spécifiques à la région, comme la sécurité des campings.

### **3.2. Partenariat avec l'IAU-IDF**

En 2014, l'ONRN et l'institut d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAU-IDF) sont devenus partenaires. Un projet d'association avec l'EPTB Seine Grands Lacs (EPTB-SGL) est en cours de discussion autour du PAPI et de son observatoire.

Ludovic FAYTRE (IAU-IDF) rappelle que l'engagement de son institut en matière de risques est basé sur l'analyse de la sinistralité liée aux inondations, notamment le ruissellement urbain, en fonction du type de bâti. Le partenariat a permis de débiter une expérimentation de croisement des données d'occupation des sols de l'Institut et les données de sinistralité. Cette étude, présentée par M. Antoine QUANTIN (CCR), porte sur le bassin de la Bièvre lors des orages de 2001.

### **3.3. REX des petits événements dommageables**

Présentée par Michel SACHER (CYPRES), c'est une initiative de l'AFPCN et du CYPRES qui s'insère dans les objectifs de l'ORRM-PACA.

Elle part du constat que la disponibilité des REX, même pour de « petits » événements est indispensable pour faire évoluer les organisations au plus près du citoyen (PCS, DICRIM). Un questionnaire a donc été élaboré à destination des collectivités, pour alimenter une base de données. Ce questionnaire permet de qualifier chaque événement en fonction de ses impacts sur la communauté intéressée.

Une expérimentation a été menée à partir du réseau des partenaires du CYPRES. Ses résultats sont accessibles via le site du CYPRES. Mais il reste à faire une expérimentation plus large, partagée entre plusieurs régions.

### **3.4. Connaissance de la sinistralité**

Roland NUSSBAUM (MRN) rappelle que l'ONRN a mis en place un groupe thématique sur la connaissance de la sinistralité, dont la première manifestation a eu lieu le 11 juillet 2013, suivie par des rencontres spécifiques entre des assureurs et des utilisateurs potentiels de leurs données. C'est un travail de pédagogie sur les informations disponibles, leur nature et leur potentiel, qui a été illustré par des thèses récentes. C'est pourquoi, une conférence d'étape est prévue pour le 4 mars 2015. L'objectif, lié avec celui des REX, est de lancer l'ONRN dans la constitution d'une consolidation des bases de données nationales des événements naturels, et notamment leurs conséquences dommageables.

## **4. DEBAT**

Lors du débat final l'UNALCI précise que le sinistré et le citoyen attendent que, trois fonctions soient assurées : i) une fonction de médiateur entre le citoyen et les organismes ; ii) une fonction d'expertise indépendante ; iii) une fonction d'appel en cas de problèmes, comme des cartes entachées d'erreurs. Par défaut, on intervient auprès des Maires, mais serait utile de faire l'analyse à posteriori des processus de décision. Une question est adressée sur le rôle éventuel des assureurs en ce sens.

Sur ce point, Roland NUSSBAUM rappelle que les assureurs peuvent éventuellement intervenir en médiation ou par d'autres voies juridiques, au titre de garanties protection juridique, défense ou

recours. Mais leur métier est de mutualiser les risques pour indemniser les sinistres et non d'agir en médiateurs sur les litiges de prévention, quand bien même cette dernière constitue un intérêt partagé.

On note qu'il n'existe aucune autorité indépendante chargée de ce type d'études. L'Autorité Environnementale du CGEDD intervient en amont des projets et l'ONRN peut servir à asseoir certaines décisions.

Puis, on revient sur le portail de l'ONRN. Les partenaires (DGPR, MRN, CCR) demandent des avis sur le portail de l'ONRN et sur l'utilité des indicateurs croisés. Des intervenants proposent d'avoir recours à des systèmes interactifs existants. C'est le cas d'IFFO-RME qui dispose d'un tel outil, couplé à des ressources pédagogiques, sur son propre site internet. Il en est de même du site de Géoconfluences (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>) promu par Patrick PIGEON.

En réponse à une demande d'éclaircissement d'HYDRATEC, Roland NUSSBAUM rappelle les sources de données de l'ONRN sont les administrations, les assureurs, etc. Il précise que ce portail propose des données open source documentées.

Enfin Thierry WINTER (BRGM) regrette que la démarche l'ONRN soit trop « de haut en bas ». Il serait utile de se concentrer sur un sujet et d'aller au fond et souhaite voir le Comité des Utilisateurs devenir une instance de conseil à l'ONRN

## 5. CONCLUSIONS

Partant de cette dernière remarque, François GERARD résume ce qu'il retient de cette session du Comité des utilisateurs :

Depuis sa création, l'ONRN a fait des progrès notables qui lui permettent de répondre à des demandes formulées par les utilisateurs dès le forum du 28 mars 2013 (indicateurs documentés sur l'ensemble des risques), et lors de la précédente réunion du Comité, il y a un an (partenariats, connaissance de la sinistralité et retours d'expérience). Ceci se traduit en particulier par une visibilité internationale dont la pérennité impose de consolider le processus national.

Or, le travail réalisé, s'il mobilise les partenaires, les universitaires et les organismes publics, n'atteint pas encore le cœur de cible de l'ONRN, à savoir les élus et peut être à terme les citoyens (si les cibles professionnelles se le sont approprié), ce qui reste une faiblesse. C'est donc au travers des observatoires régionaux et d'autres initiatives en lien avec les territoires que ce travail doit être conduit. L'ONRN doit en assurer la cohérence d'ensemble. Les partenariats comme ceux établis avec l'ORRM-PACA et l'IAU-IDF autour de thématiques utiles à la mobilisation des citoyens et des élus doivent être multipliés. Des idées dans ce sens ont été émises, notamment par IFFO-RME et Géoconfluence.

Les développements sur la connaissance de la sinistralité ont été notés avec intérêt. C'est un sujet mobilisateur, et des travaux de thèse en ont montré le potentiel. C'est pourquoi le Comité recommande de participer largement à la conférence d'étape sur le sujet, le 4 mars 2015, tout comme il a noté l'utilité du travail sur les retours d'expérience et incité à sa généralisation.

Le débat final a montré le manque d'instance d'arbitrage lorsque des dysfonctionnements sont constatés dans le processus de décision de la gestion des risques, à l'occasion de REX d'événements dommageables. Le comité des utilisateurs note que la question de la contribution éventuelle des indicateurs à ces processus de décision doit donc être étudiée.

François GERARD remercie tous les participants et les informe qu'une prochaine réunion du Comité des utilisateurs devrait se tenir au second trimestre de 2015.

Sans questions diverses, la séance est levée à 17h00.

## LISTE DES PARTICIPANTS

Organisme	Titulaire		
ADSPQI	RIOUX	Michel	<a href="mailto:michel.rioux@free.fr">michel.rioux@free.fr</a>
AFEPTB	GREMILLET	Catherine	<a href="mailto:catherine.gremillet@eptb.asso.fr">catherine.gremillet@eptb.asso.fr</a>
AFPCN	GERARD	François	<a href="mailto:frangerare@gmail.com">frangerare@gmail.com</a>
AFPS	SEMBLAT	Jean François	<a href="mailto:jean-francois.semblat@ifsttar.fr">jean-francois.semblat@ifsttar.fr</a>
APREF	LAURE	Dominique	<a href="mailto:dominique.laure@libertysyndicates.fr">dominique.laure@libertysyndicates.fr</a>
BRGM	WINTER	Thierry	<a href="mailto:t.winter@brgm.fr">t.winter@brgm.fr</a>
CCR	BIDAN	Patrick	<a href="mailto:pbidan@ccr.fr">pbidan@ccr.fr</a>
CCR	CAPBLANQ	Juliana	<a href="mailto:jcapblanq@ccr.fr">jcapblanq@ccr.fr</a>
CCR	QUANTIN	Antoine	<a href="mailto:aquantin@ccr.fr">aquantin@ccr.fr</a>
CEPRI	BIDAULT	Stéphanie	<a href="mailto:stephanie.bidault@cepri.net">stephanie.bidault@cepri.net</a>
CEPRI	BAUDUCEAU	Nicolas	<a href="mailto:nicolas.bauduceau@cepri.net">nicolas.bauduceau@cepri.net</a>
CSN	PRUNIER	Marie Thérèse	<a href="mailto:ludmilla.saltan.csn@notaires.fr">ludmilla.saltan.csn@notaires.fr</a>
CYPRES	SACHER	Michel	<a href="mailto:msacher@cypres.org">msacher@cypres.org</a>
DGPR	JACQUET	Marc	<a href="mailto:marc.jacquet@developpement-durable.gouv.fr">marc.jacquet@developpement-durable.gouv.fr</a>
DGPR	HUBERT	Thierry	<a href="mailto:thierry.hubert@developpement-durable.gouv.fr">thierry.hubert@developpement-durable.gouv.fr</a>
DGPR	LAROCHE	Roselyne	<a href="mailto:roselyne.laroche@developpement-durable.gouv.fr">roselyne.laroche@developpement-durable.gouv.fr</a>
DGPR	HAMAIDE	Gilles	<a href="mailto:gilles.hamaide@developpement-durable.gouv.fr">gilles.hamaide@developpement-durable.gouv.fr</a>
DGSCGC	MENGUS	Christine	<a href="mailto:christine.mengus@interieur.gouv.fr">christine.mengus@interieur.gouv.fr</a>
FFSA	BAILLEUL	Bernard	<a href="mailto:bernard.bailleul@allianz.fr">bernard.bailleul@allianz.fr</a>
FNE	LE QUELLEC	Yves	<a href="mailto:quel@marais-poitevin.org">quel@marais-poitevin.org</a>
HCFDC	SOMMADE	Christian	<a href="mailto:christian.sommeade@hcfdc.org">christian.sommeade@hcfdc.org</a>
HCFDC	MULLER	Leo	<a href="mailto:leo.muller@hcfdc.org">leo.muller@hcfdc.org</a>
IAU	FAYTRE	Ludovic	<a href="mailto:Ludovic.faytre@iau-idf.fr">Ludovic.faytre@iau-idf.fr</a>
IFFORME	THELLIER	Yvette	<a href="mailto:yvette.thellier@orange.fr">yvette.thellier@orange.fr</a>
IMdR	RAFFOUX	Jean François	<a href="mailto:jfaffoux@wanadoo.fr">jfaffoux@wanadoo.fr</a>
IRSTEA	RICHARD	Didier	<a href="mailto:didier.richard@irstea.fr">didier.richard@irstea.fr</a>
Météo France	CHASSAGNEUX	Patrick	<a href="mailto:patrick.chassagneux@meteo.fr">patrick.chassagneux@meteo.fr</a>
MRN	NUSSBAUM	Roland	<a href="mailto:Roland.nussbaum@mrn.asso.fr">Roland.nussbaum@mrn.asso.fr</a>
MRN	GUILLIER	Flora	<a href="mailto:flora.guillier@mrn.asso.fr">flora.guillier@mrn.asso.fr</a>
MRN	BOURGUIGNON	David	<a href="mailto:david.bourguignon@mrn.asso.fr">david.bourguignon@mrn.asso.fr</a>
ONF-RTM	MARCO	Olivier	<a href="mailto:olivier.marco@onf.fr">olivier.marco@onf.fr</a>
ORRM Paca	VERRHIEST	Ghislaine	<a href="mailto:ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr">ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr</a>
ORRM Paca	MARCOT	Nathalie	<a href="mailto:n.marcot@brgm.fr">n.marcot@brgm.fr</a>
Pôle risques PACA	REIX	Claire Anne	<a href="mailto:Claire-anne.reix@thalesalieniaspace.com">Claire-anne.reix@thalesalieniaspace.com</a>
Seine Grands Lacs	GACHE	Frédéric	<a href="mailto:frederic.gache@seinegrandslacs.fr">frederic.gache@seinegrandslacs.fr</a>
SNCF	KOSCIELNY	Mathilde	<a href="mailto:mathilde.koscielny@sncf.fr">mathilde.koscielny@sncf.fr</a>
SYNTEC	LEPAILLER	Aurélié	<a href="mailto:lepaillier@hydra.setec.fr">lepaillier@hydra.setec.fr</a>
SYNTEC	TRUFFIER	Céline	<a href="mailto:celine.truffier@hydra.setec.fr">celine.truffier@hydra.setec.fr</a>
Université de Grenoble	GILLET	François	<a href="mailto:cf.gillet@yahoo.fr">cf.gillet@yahoo.fr</a>
Université Montpellier	VINET	Freddy	<a href="mailto:freddy.vinet@univ-montp3.fr">freddy.vinet@univ-montp3.fr</a>
Université de Savoie	PIGEON	Patrick	<a href="mailto:patrick.pigeon@univ-savoie.fr">patrick.pigeon@univ-savoie.fr</a>
UNALCI	LECLERC	Pierre	<a href="mailto:pierre.leclerc@live.fr">pierre.leclerc@live.fr</a>



## LISTE DES SIGLES

Sigle	Dénomination
AFEPTB	Association française des établissements publics territoriaux de bassin
AFPCN	Association française pour la prévention des catastrophes naturelles
ANEL	Association nationale des élus du littoral
APREF	Association des professionnels de la réassurance en France
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CADA	Commission d'accès aux documents administratifs
CCR	Caisse centrale de réassurance
CEPRI	Centre européen de prévention du risque d'inondation
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions
CGDD	Commissariat général au développement durable
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CODAH	Communauté de l'agglomération Havraise
CSN	Conseil supérieur du notariat
CYPRES	Centre d'information pour la prévention des risques majeurs
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGPR	Direction générale de la prévention des risques (MEDDE)
EPRI	Evaluation préliminaire des risques d'inondation
FFSA	Fédération française des sociétés d'assurances
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
GEMA	Groupement des entreprises mutuelles d'assurances
IAUIDF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
IFFORME	Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement
INSPIRE	Infrastructure d'information géographique pour l'Europe
IRMA	Institut des risques majeurs de Grenoble
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Sigle	Dénomination
MEDDE	Ministère de l'écologie, du développement-durable et de l'énergie
MRN	Mission risques naturels des sociétés d'assurances
ONRN	Observatoire national des risques naturels
PACT	Propagande et action contre les taudis
PAPI	Plan d'actions pour la prévention des inondations
PARN	Pôle alpin des risques naturels
PLU	Plan local d'urbanisme
PPR	Plan de prévention des risques
REX	Retour d'expérience
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SYNTEC	Fédération des syndicats des sociétés d'ingénierie, de services, etc.
TRI	Territoire à risque d'inondations
UNALCI	Union nationale des associations de lutte contre les inondations
AFPS	Association française de génie parasismique
SNGRI	Stratégie nationale de gestion du risque d'inondation
CDRNM	Commission départementale des risques naturels majeurs
UNISDR	Bureau des Nations-Unies pour la stratégie internationale de réduction des désastres
PSR	Plan submersion rapide





**AFPCN**

**C/O ENGREF  
19 avenue du Maine  
75732 Paris cedex 15**

**Email : [afpcn@agroparistech.fr](mailto:afpcn@agroparistech.fr)**

**Téléphone : 01.45.49.88.36**